

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique,

PAR

MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

1875.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DECOQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

LA MÉDAILLE DE SAINT BENOÎT.

Une colonie de bénédictins venus d'Allemagne célébra, le 15 octobre 1872, son installation à Maredsoux, section de la commune de Denée, au canton namurois de Fosses.

Ces religieux quittaient les rives du Danube sur lesquelles s'élève, dans la principauté de Sigmaringen, le monastère de Beuron dont ils sont redevables à la munificence de S. A. Catherine, princesse de Hohenzollern.

L'Ami de l'ordre, journal namurois, relate les cérémonies et les fêtes qui ajoutèrent à l'éclat de cette installation (1).

Le seul passage de cette relation de nature à intéresser la numismatique est celui-ci :

« Après le sermon et la bénédiction épiscopale, chaque convive reçut une médaille de saint Benoît, grand module. »

Dès ce moment, on crut à l'existence de la médaille commémorative d'un événement considérable, et cette supposition acquit plus de consistance par l'annonce du dépôt à la collection spéciale de la société archéologique de Namur « de la médaille commémorative de l'abbaye de Maredsoux (2). »

Longtemps encore on parla de cette médaille qui, par

(1) N° 80, à la date du 22 mars 1873.

(2) *Rapport sur la situation de la Société en 1873*, p. 283.

sa rareté, allait atteindre des prix excessivement élevés.

Suppositions erronées. La prétendue médaille de Maredsoux, pure entreprise commerciale, était publiée avant l'inauguration du nouveau monastère.

Mais ce qui distingue cette pièce de toutes celles dédiées au patriarche des moines d'Occident, c'est le fini d'un travail remarquable signé par Penin, artiste lyonnais d'un grand mérite et graveur du Saint-Siège (1).

La médaille ou croix de saint Benoît est très-ancienne. Une tradition en recule l'origine jusqu'au temps où vivait le pieux fondateur de l'ordre. Toutefois elle ne fut généralement connue que vers le milieu du XI^e siècle.

L'une des plus remarquables semble être celle frappée, il y a longtemps, dans le célèbre monastère de *Mont-Serrat*, en Espagne, et dont l'existence m'est révélée par le savant Dom Albert Noël, sous-bibliothécaire de l'abbaye de Solesmes (2).

Le saint y est représenté en costume d'ermite, à genoux devant une croix.

Une autre médaille de saint Benoît, qui appartient peut-être à une date assez éloignée, est ainsi décrite par M. Piot (3) « Coin. Saint Benoît de face et debout, tenant « d'une main une crosse et de l'autre un calice avec « serpent; légende : S. BENEDICTVS - MORTSEL. « Poinçon de saint Benoît. »

(1) Notice de quatre pages accompagnée de deux dessins, chez Jules Nicole, à Lyon.

(2) Lettre particulière du 15 mars 1874.

(3) *Catalogue du dépôt de l'hôtel des Monnaies de Bruxelles*, pp. 122-123, nos 1079-1080.

La bibliothèque royale de Bruxelles possède plusieurs médailles à la croix de saint Benoît et à l'effigie de divers saints; comme, par exemple, celle qui représente le buste de saint Ghislain.

De Renesse cite plusieurs variétés de cette pièce (1).

Le droit d'éditer les médailles de saint Benoît appartient à tout le monde, à toutes les maisons de bénédictins; à la condition, toutefois, de reproduire au revers la croix que nous connaissons, accompagnée des initiales des mots spécifiés par le bref de Benoît XIV.

De nos jours on frappa de nombreuses variétés de cette médaille, parmi lesquelles nous citerons d'abord celles qui servent de frontispices aux opuscules des RR. PP. Dom Prosper Guéranger (2) et Dom Francesco-Léopoldo-Zulli Jacobuzj (3).

Saudinois en édita une d'après les dessins fournis par l'abbaye de Solesmes (4), et Tournay possède la sienne (5).

Ajoutons à ces données une « note de l'abbé Cochet » sur la médaille de saint Benoît, » et les remarques de John Evans, Esq (6).

Toutes les médailles de saint Benoît ne sont, paraît-il, pas toutes du même aloi; et on pense qu'il y a lieu de

(1) Mes loisirs, t. III, p. 344, nos 742-748.

(2) *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de saint Benoît*. Paris, 1863, chez Victor Palme.

(3) *Origine et effets admirables de la croix ou médaille de saint Benoît*. Paris, chez Adrien Le Clerc.

(4) Notice de quatre pages, avec figures. Paris, chez Saudinois-Ritouret.

(5) Chez Casterman. Notice de quatre pages, avec figures.

(6) *Revue belge de la numismatique*, 4^e série, t. I, pp. 446-447.

protester contre celles en circulation qui représentent d'une façon grotesque saint Benoît sous la robe du Franciscain remplaçant la coule des bénédictins (1).

Des faits avancés en faveur de la médaille de saint Benoît donnèrent lieu à des observations signées par le théologien J.-B. Thiers, curé de Vibray, dans le Mans (2).

En Belgique citons la lettre de Thomas-Philippe, archevêque de Malines, datée du 10 mars 1745 (3) et contresignée par M. Holvoet, secrétaire.

Cette lettre qui, croyons-nous peut-être à tort, n'a jamais été imprimée, révèle l'existence d'une brochure intitulée : *Veragten van de medaillien van den H. Benedictus*.

Les documents que nous avons cités ne nous disent pas pourquoi un corbeau tenant un pain dans le bec figure à la gauche du saint. On peut interroger longuement à cet égard saint Grégoire le Grand (4) et le père Cahier (5).

Aussi est-il de tradition, dans certains monastères de bénédictins, d'élever un ou plusieurs corbeaux en mémoire de l'affection que saint Benoît portait à cet oiseau.

Des communautés en font même venir de Subiaco (6) où se trouve la grotte dans laquelle saint Benoît passa de longues années.

(1) Dom Guéranger déjà cité.

(2) *Dictionnaire des superstitions*. Paris, 1704-1744.

(3) De S. Benedicti medaliis prohibitis a card. Thomas Philip.

(4) Livre II de ses dialogues, chap. VIII, intitulé : *De infecto per venenum pane, per corvum longius projecto*.

(5) Ses caractéristiques, au mot *Corbeau*.

(6) Localité située à quarante milles de Rome.

Un mot encore au sujet des blasons du monastère et de l'abbé de Maredsoux.

Chaque maison a des armoiries différentes de celles de l'abbé.

A Beuron, le monastère portait :

Coupé de gueules et d'azur aux deux bourdons en sautoir, d'or, au chiffre de saint Benoit de même, en chef, et à l'étoile de même, en pointe, avec cette devise :

VIDIMUS STELLAM.

Les armoiries du monastère de Maredsoux sont : de sable à la croix pattée et alezée d'or, coupé d'or à la branche d'olivier de sinople, avec la devise :

IN VIAM PACIS.

Sur l'écusson de l'abbé dom Wolter, on trouve : d'argent à l'M de sable et cette devise.

MONSTRA TE ESSE MATREM.

A. LE CATTE.

Notre correspondant a déposé aux collections de la Compagnie les opuscules cités de dom Francesco-Leopoldo-Zulli Jacobuzj, Saudinois, Nicole, Casterman; et trois médailles : l'une représentant saint Benoit sous la robe du Franciscain; les deux autres, de modules différents, sont celles que Penin a gravées. *(La rédaction.)*
